

**POUR UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE EN HISTOIRE MEDIEVALE:  
ESSAI DE MESURE DE LA POLARISATION URBAINE AU MOYEN ÂGE A  
TRAVERS UNE SOURCE INQUISITOIRE : LE CAS DE GUIMARÃES AU  
NORD DU PORTUGAL.**

**FOR A GEOGRAPHICAL APPROACH IN MEDIEVAL HISTORY: ESSAY  
OF MEASURING THE URBAN POLARISATION IN THE MIDDLE AGES  
THROUGH AN INQUISITORIAL SOURCE: THE CASE OF GUIMARÃES  
IN THE NORTH OF PORTUGAL.**

Christophe Tropeau  
Université de Poitiers

---

**Abstract:** Thanks to the medieval administrative inquiries, like the one ordered in 1258 by Afonso III, king of Portugal, in the north of his kingdom, it is possible to adopt a fruitful geographical approach in medieval history and to assess, for example, the real influence of the medieval cities on their surroundings.

**Resumé:** Merci aux enquêtes administratives médiévale, comme celui commandé en 1258 par Afonso III, roi du Portugal, dans le nord de son royaume, il est possible d'adopter une approche géographique fructueuse en histoire médiévale et d'évaluer, par exemple, l'influence réelle des villes médiévales sur leur environnement.

**Keywords:** Portugal, Geography, City

**Mots-Clés :** Portugal, Géographie, Cité

---

## Introduction

L'étude de l'organisation de l'espace médiéval permet, dans une perspective plus large, comme l'ont montré les travaux de José Angel García de Cortázar sur la péninsule ibérique<sup>1</sup>, d'appréhender les structures sociales de l'époque. Dans les historiographies européennes, ce domaine d'études reste dominé par le modèle de l'*incastellamento* proposé par Pierre Toubert dans les années 1970 et enrichi par Robert Fossier au début des années 1980 avec la notion d'*encellulement*<sup>2</sup>. Selon ces modèles, l'organisation de l'espace médiéval est essentiellement, voire exclusivement, à appréhender à l'échelle locale, celle de la seigneurie.

Les géographes, de leur côté, en particulier les géographes français, ont, depuis longtemps, démontré, dans leur démarche, l'importance du changement d'échelles pour comprendre la complexité de l'organisation de l'espace. Depuis une trentaine d'années, les écoles géographiques ont connu un profond renouvellement de leurs problématiques, de leurs concepts et de leurs approches<sup>3</sup>. Cependant, malgré un lien très fort dans l'enseignement secondaire français entre les deux disciplines, fort peu d'études historiques ont intégré le nouvel apport géographique dans l'étude de l'organisation de l'espace, qui plus est en histoire médiévale. Les travaux de Jean-Luc Fray sur la Lorraine et de Stéphane Boissellier sur le sud du Portugal font figure d'exceptions<sup>4</sup>.

Dans un article récent, Nacima Baron et Stéphane Boissellier appellent à un dialogue entre histoire médiévale et géographie, afin de dépasser, ce qu'ils appellent, un «dialogue de sourds»<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> GARCÍA DE CORTÁZAR, José Angel. *La sociedad rural en la España medieval*, Madrid: Siglo XXI, 1990).

<sup>2</sup> TOUBERT, Pierre. *Les structures du Latium médiéval*. Rome : École française de Rome, 1973, 2 tomes ; FOSSIER, Robert. *Enfance de l'Europe, Xe – XIIIe siècles*. Paris : PUF, 1982, 2 tomes.

<sup>3</sup> CIATTONI, Annette (Dir). *La géographie : pourquoi ? comment ? Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Paris: Hatier, 2005; LÉVY, Jacques. LUSSAULT, Michel (Dir). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 2003 ; *Géoconfluences* : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr> (publication en ligne à caractère scientifique pour le partage du savoir et pour la formation en géographie, proposée par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et par l'École Normale Supérieure – Lettres Sciences Humaines (ENS LSH)).

<sup>4</sup> FRAY, Jean-Luc. *Villes et bourgs de Lorraine : réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2006 ; BOISSELLIER, Stéphane. *Le peuplement médiéval dans le sud du Portugal. Constitution et fonctionnement d'un réseau d'habitats et de territoires, XIIIe-XVe siècles*, Paris : Fundação Calouste Gulbenkian, 2003.

<sup>5</sup> BARON, Nacima. BOISSELLIER, Stéphane. Sociétés médiévales et approches géographiques : un dialogue de sourds ? In : *Être historien du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle. 38<sup>e</sup> Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public. Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, 31 mai-3 juin 2007*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2008, pp. 163-177. On pourra compléter cet article par la lecture de BOISSELLIER, Stéphane. Introduction à un programme de recherches sur la territorialité : essai de réflexion globale et éléments

C'est ce qui a tenté d'être mis en œuvre dans le cadre d'un mémoire de Master Recherche, ayant pour sujet : *Approche de l'organisation de l'espace à travers une source inquisitoire. Le cas de la 2<sup>e</sup> commission d'enquête d'Alphonse III du Portugal, 1258*<sup>6</sup>.

Il en ressort qu'il est, par exemple, possible d'appréhender l'influence urbaine sur une région donnée. Les géographes parleraient de « polarisation »<sup>7</sup> urbaine, voire de « centralité » urbaine, c'est-à-dire, par définition, « le rayonnement d'un lieu [ici, une ville], ou plus précisément encore le rayonnement des potentiels et des fonctions localisés dans ce même lieu ainsi que les champs et les gradients que ces potentiels et ses fonctions produisent et distribuent dans l'espace »<sup>8</sup>.

Dans cet article, on s'attachera à la centralité de la ville de Guimarães, mesurée à travers l'enquête administrative commandée par le roi de Portugal, Alphonse III, en 1258<sup>9</sup>. Ce document, établi par cinq commissions, avait pour but une meilleure connaissance du terrain, et en particulier, de ce qui relevait de la couronne et ce qui lui avait été usurpé<sup>10</sup>.

Le terrain d'enquête de la deuxième commission était délimité par les cours d'eau de l'Ave, du Douro et du Tâmega, soit 20 juridictions, 463 paroisses et 3400 dépositions de témoins, selon les calculs de Luis F.L. Krus<sup>11</sup>. Il en résulte un relevé d'informations formaté et systématisé, qui permet un traitement statistique. On peut ainsi appréhender la polarisation de Guimarães sur ses environs à travers les patronages d'églises et les bénéfices fonciers relevant de personnes ou d'institutions de la ville. Il est à noter que l'étude ayant été menée dans le cadre limité d'un mémoire de Master Recherche, elle n'a été menée pour Guimarães, à l'échelle locale, que sur les juridictions de Guimarães et celle, limitrophe, de Monte Longo.

---

d'analyse. In : *De l'espace aux territoires : pour une étude de la territorialité des processus sociaux et culturels en Méditerranée occidentale médiévale, état des recherches, sources, objets et méthodes. Actes de la table-ronde, Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale (Poitiers), 8-9 juin 2006*, Brepols : Turnhout, 2010.

<sup>6</sup> Ce mémoire de Master Recherche, effectué sous la direction de Stéphane Boissellier, a été soutenu en juin 2009 à l'université de Poitiers, devant un jury présidé par Ana Maria C.M. Jorge (Université Catholique de Lisbonne) et a reçu la mention Très Bien.

<sup>7</sup> LÉVY, Jacques. LUSSAULT, Michel (Dir.). *Dictionnaire de la géographie ...*, op. cit., pp. 722-723. La polarisation y est définie comme un « processus qui réalise sur une aire supposée au départ homogène une différenciation hiérarchique au profit d'un ou plusieurs lieux de cette aire ».

<sup>8</sup> CIATTONI, Annette (Dir.). *La géographie ...*, op. cit., p. 171.

<sup>9</sup> HERCULANO, Alexandre (Ed.). *Portugaliae Monumenta Historica, Inquisitiones, vol. I*. Lisbonne : Academia Read as Ciências de Lisboa, 1888, pp. 456-739

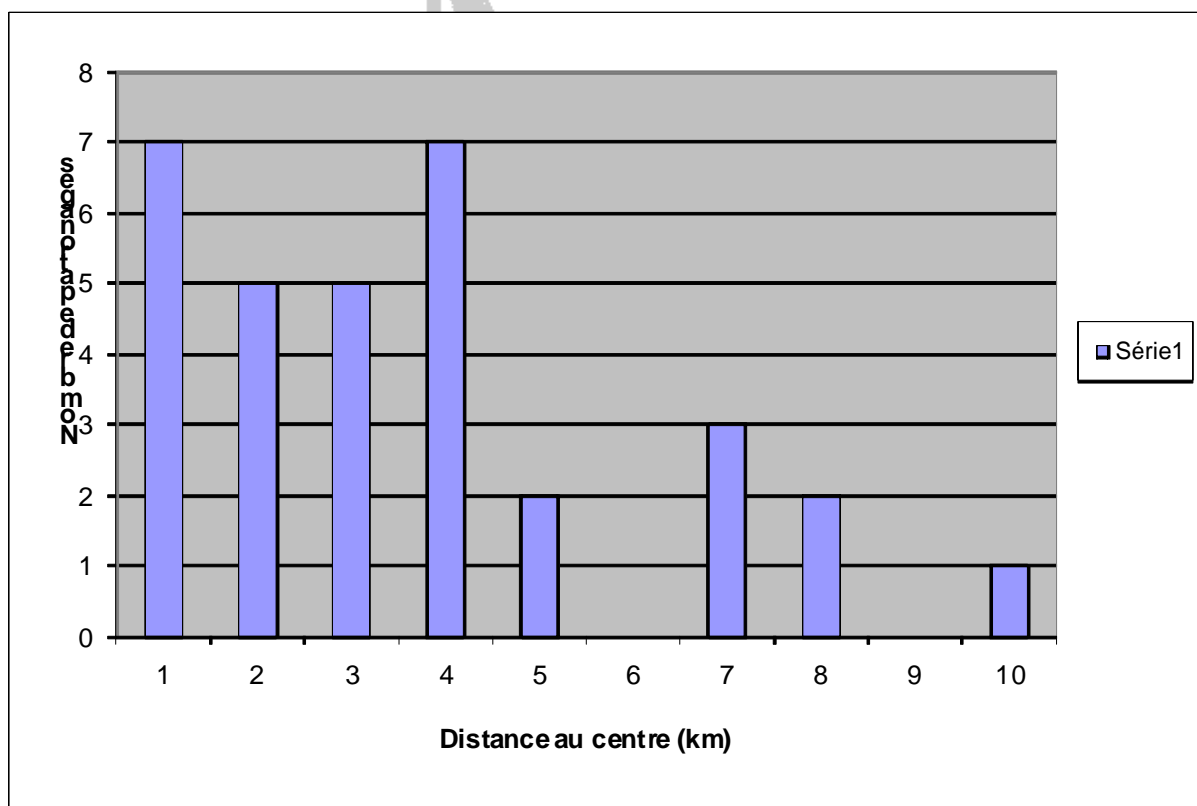
<sup>10</sup> Voir Annexe 1 : Carte des zones d'enquête des commissions royales portugaises en 1258.

<sup>11</sup> KRUS, Luis F.L.. *Escrita e poder : as Inquirições de Afonso II*. In : *Passado, memória e poder na sociedade medieval portuguesa. Estudos*, Redondo, 1994, p. 36

## 1. La polarisation urbaine à travers l'étude des patronages d'églises.

L'enquête administrative comptabilise pour les juridictions de Guimarães et de Monte Longo 82 églises<sup>12</sup>. 35 sont patronnées exclusivement ou en « copatronage » par des personnes ou des institutions liées à la ville de Guimarães. Parmi ces dernières, le roi et l'église Santa Maria sont les plus présents.

Pour les églises qu'il a été possible de localiser (c'est-à-dire 32 sur 35), il a été établi un graphique mettant en rapport le nombre de patronages « vimaranenses » et leur distance au centre, c'est-à-dire Guimarães.



Graphique 1 – Nombre de patronages d'églises paroissiales rapporté à la distance au centre (Guimarães).

La polarisation de Guimarães, à travers le nombre de patronages, s'exerce très fortement sur ses environs dans un cercle de 4 kilomètres de rayon. On pourrait être tenté de parler de « banlieue », au sens premier du terme, c'est-à-

<sup>12</sup> Voir Annexes 2 : Liste des églises mentionnées par les *judicatus* de Monte Longo et de Guimarães.

dire un « territoire d'environ une lieue autour d'une ville sur lequel s'étendait le ban ». On n'entrera pas ici dans les aspects juridiques liés au droit de ban ; on se contentera simplement de noter la concordance de la limite obtenue dans le cas de Guimarães avec la valeur d'une lieue : environ 4 kilomètres.

Il ne s'agit bien évidemment que d'une piste d'étude. Premièrement, le test sur Guimarães est incomplet du fait du cadre restreint de l'étude. Il serait à étendre à toutes les juridictions limitrophes autres que celle de Monte Longo, notamment celles relevant de la cinquième commission d'enquête, sur la rive droite de l'Ave. Deuxièmement, on a considéré que toutes les mentions « de Guimarães » relevées dans l'enquête pour désigner tel ou tel personnage renvoyaient effectivement à la ville de Guimarães. Or, il peut y avoir parfois une incertitude sur l'interprétation d'une telle mention, qui sert à désigner un lieu de résidence, mais aussi l'appartenance à un lignage. Cela oblige à une étude approfondie autant que possible de l'aristocratie locale. Enfin, la démarche de mesure de la polarisation urbaine à travers les patronages d'églises est à mener à l'échelle d'une région. C'est le seul moyen de voir si la limite des 4 kilomètres est la norme, ou si elle évolue en fonction de la taille de la ville considérée.

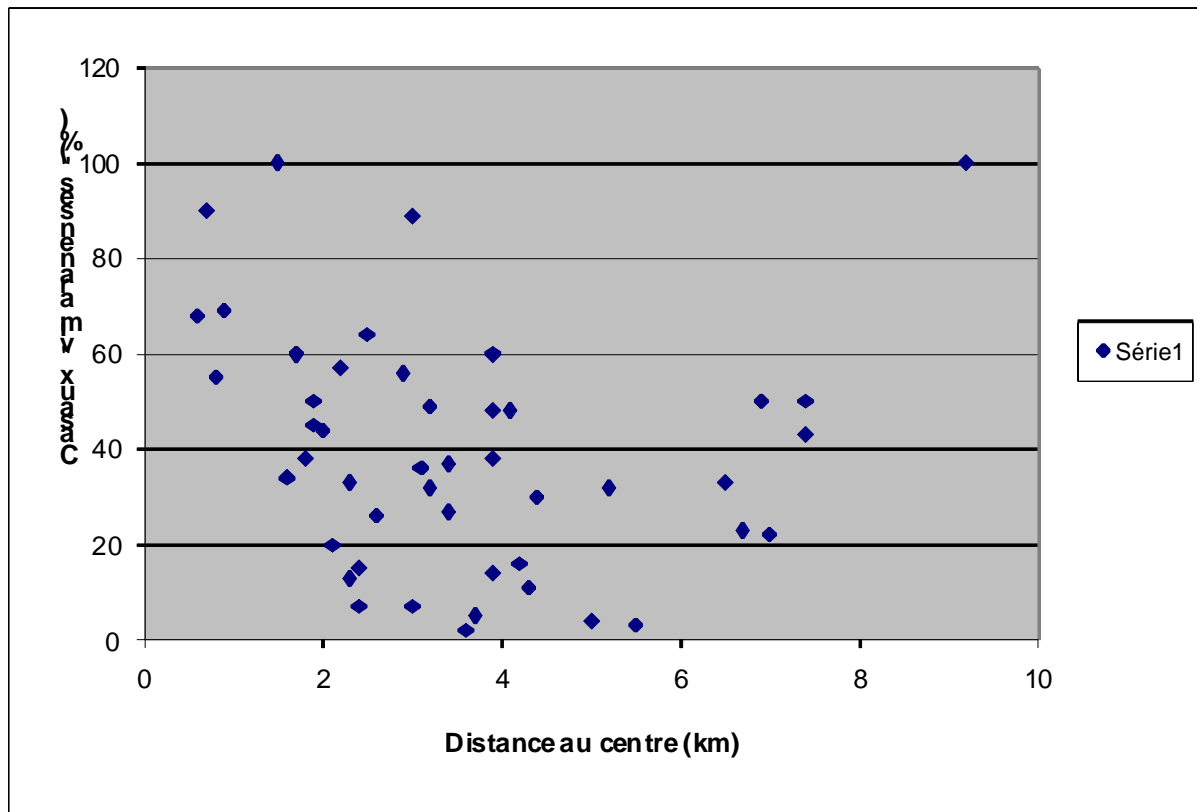
## **2. La polarisation urbaine à travers l'étude des bénéficiaires fonciers.**

L'enquête royale de 1258 comptabilise, par ailleurs, le nombre d'exploitations (casaux, *quintanae* ou *cabanariae*)<sup>13</sup>. Elle mentionne également les bénéficiaires dont elles relèvent. Il est alors possible de reconstituer le patrimoine foncier local du roi – c'était un des buts de l'enquête -, mais aussi de tels ou tels institution religieuse, église paroissiale ou laïc. Du fait de la très faible part des *quintanae* et des *cabanariae* dans les relevés et de leur difficile articulation avec les casaux, il a été décidé ici de ne prendre en compte que ces derniers.

Une recension systématique a été menée de tous les bénéficiaires liés à la ville de Guimarães ou dits « de Guimarães ». Puis, pour chaque lieu, le poids des « Vimaraneses » a été calculé en pourcentage et, dans le graphique ci-dessous, mis en rapport avec la distance au centre.

---

<sup>13</sup> DURAND, Robert. *Les campagnes portugaises entre Douro et Tage aux XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris : Fundação Calouste Gulbenkian Centro Cultural Português, 1982. Selon l'auteur, le casal est « l'exploitation constituée autour de la maison, de la *casa*. » (p. 340) ; la *quintana* désigne tantôt un « ensemble de bâtiments d'exploitations », tantôt un espace plus vaste, rassemblant bâtiments et parcelles (p. 352) ; enfin, la *cabanaria* appartient au *cabanarius*, c'est-à-dire « à celui qui ne possède pas un casal mais simplement une habitation précaire, et trop peu de terre à cultiver pour être sollicité par la seigneurie ou le fisc » (p. 491).



Graphique 2 – Pourcentage de casaux dont les bénéficiaires sont liés à Guimarães ou dits « de Guimarães » rapporté à la distance au centre (Guimarães).

Tout d’abord, il faut noter que la faiblesse du nombre de valeurs situées entre 0 et 1,5 kilomètre du centre est vraisemblablement liée à l’étendue de la ville elle-même. Cela explique la quasi absence d’exploitations agricoles et, quand elles existent, leur appartenance quasi systématique à des ressortissants de Guimarães.

Cette remarque faite, on peut observer que la polarisation de Guimarães s’exerce réellement sur ces environs dans un cercle de 4 à 5 kilomètres de rayon. Elle est plus ou moins forte, mais on peut retenir une moyenne de 40%. Autrement exprimé, cela revient à constater que, dans un rayon de 4 à 5 kilomètres autour de la ville, près de la moitié de la propriété foncière relève ou appartient à des institutions ou personnages de Guimarães. Comme pour les patronages, il faut certes nuancer ces conclusions par l’incertitude au sujet de la signification de *l’alcunha* toponymique. Il est notable de retrouver la limite de la « banlieue ». Au-delà, les biens fonciers des ressortissants de Guimarães sont beaucoup plus rares et, pour une part, qui ne dépasse jamais les 50%, à une exception près.

### 3. Des polarisations, une polarisation ?

Il serait tentant de vouloir appréhender la centralité urbaine de manière globale, toutes polarisations confondues. Dans sa thèse sur la Lorraine<sup>14</sup>, Jean-Luc Fray a, par exemple, imaginé un ensemble de 5 critères de centralité, qu'il a comptabilisés puis additionnés entre eux pour établir un degré plus ou moins fort de centralité.

D'une part, le choix des critères par Jean-Luc Fray paraît, sur certains points, subjectif, voire discutable. Qui plus est, ce dernier dépend souvent de la ou des sources à disposition. D'autre part, l'addition de données politico-administratives, économiques, toponymiques ou d'ancienneté paraît pour le moins hasardeuse.

Mieux vaut en rester à une étude comparative des diverses polarisations. Au-delà du mélange de natures, se poserait également la question de la représentation cartographique des résultats obtenus.

### Conclusion

Pour conclure provisoirement, il apparaît pertinent d'aborder la question de l'organisation de l'espace au Moyen Âge avec les outils de la géographie contemporaine. Cette démarche permet de faire émerger des polarisations, et, par là même, des centres et des périphéries. Cela permet aussi de faire émerger des réseaux, de mettre à jour la diversité des limites médiévales (barrière, confins, interface, ...).

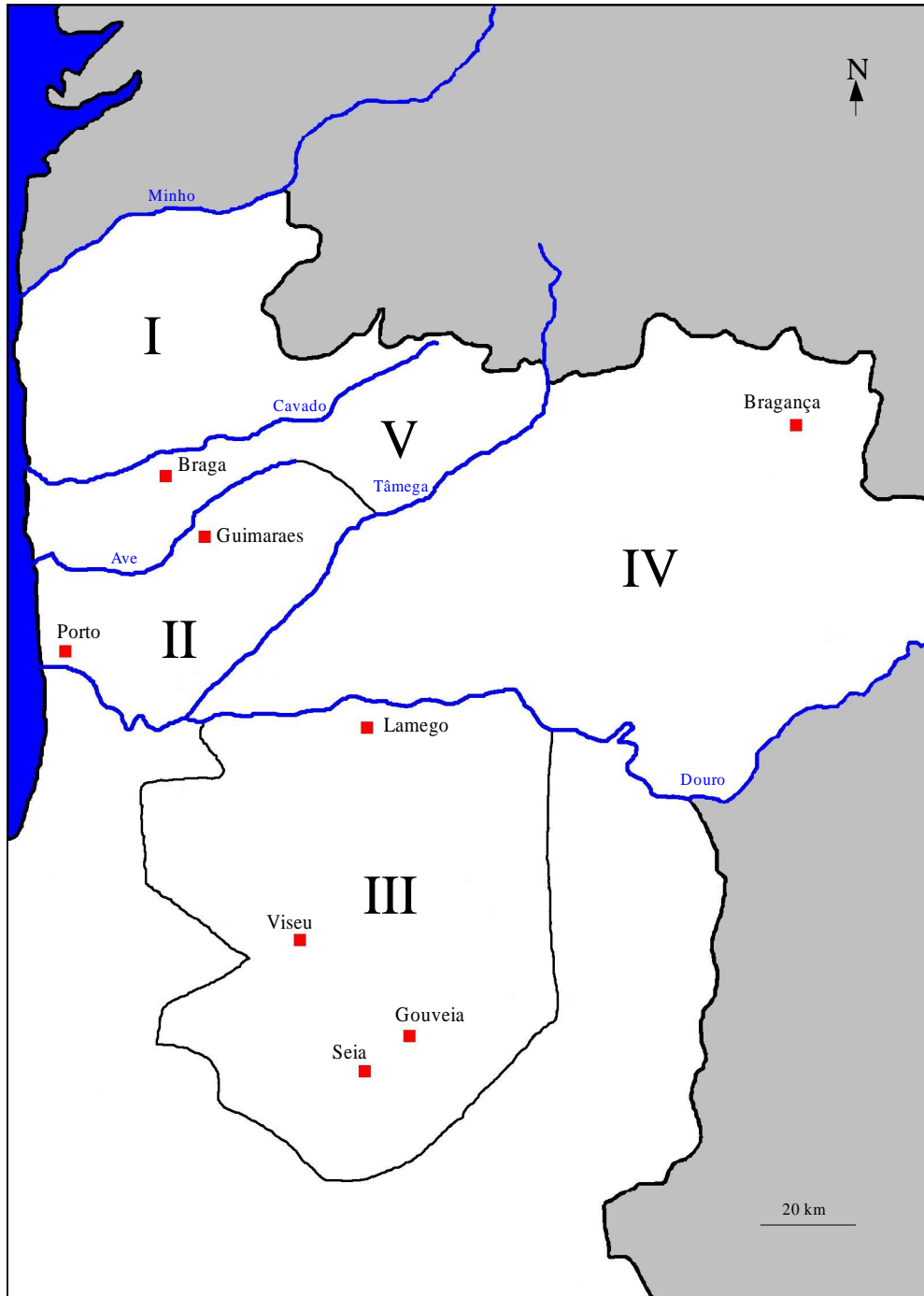
L'appréhension de l'organisation de l'espace médiéval à travers une grille de lecture géographique conduit surtout à interroger l'« encellulement », notion de référence depuis trente ans, mais qui demeure bien restrictive d'un point de vue géographique<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> FRAY, Jean-Luc. *Essai d'application de la théorie de la centralité au cas de la Haute-Lorraine médiévale (début XI<sup>e</sup> – début XIV<sup>e</sup> siècles)*, HDR histoire, univ. Paris I, 1997, tome 1, pp. 80-202

<sup>15</sup> FOSSIER, Robert., *Enfance de l'Europe, Xe – XIII<sup>e</sup> siècles. Aspects économiques et sociaux, tome 1 : L'homme et son espace, tome 2 : Structures et problèmes*, Paris : PUF, 1982. Conçue pour prendre en compte la diversité des situations, au-delà de l'*incastellamento* mis en évidence par Pierre Toubert dans le Latium, la notion d'*encellulement* est avant tout sociale et juridique. Spatialement, elle pose problème. D'un côté, si on file la métaphore carcérale, les murs de la cellule (géographiquement dit, les limites du territoire) sont-ils si étanches (si définies et intangibles) que cela ? Si la réponse est non, quid de l'encellulement ? D'un autre côté, si on file la métaphore biologique, quelles relations la cellule entretient-elle avec le corps dont elle est un composant (géographiquement dit, quels réseaux ?) ? Si le fonctionnement extra-cellulaire est aussi important que le fonctionnement intra-cellulaire, la notion d'encellulement est-elle suffisante pour décrire la réalité spatiale du Moyen Âge ?

**Annexe 1 : Carte des zones d'enquête des commissions royales portugaises en 1258.**





Légende :

- I Zone d'enquête de la 1<sup>ère</sup> commission : entre Minho et Cavado
- II Zone d'enquête de la 2<sup>ème</sup> commission : entre Douro, Ave et Tâmega
- III Zone d'enquête de la 3<sup>ème</sup> commission : villes de Seia et Gouveia, ainsi que les évêchés de Lamego et Viseu jusqu'au fleuve Douro
- IV Zone d'enquête de la 4<sup>ème</sup> commission : entre Douro et Tâmega, ville de Bragança et ses confins inclus
- V Zone d'enquête de la 5<sup>ème</sup> commission : entre Cavado et Ave, ainsi dans les *terras* des villes de Barroso et de Chaves



Ville principale



Cours d'eau

Nomenclature :

Braga Nom de ville  
Ave Nom de cours d'eau

Annexe 2A – Liste des églises mentionnées pour le *judicatus* de Monte Longo en 1258

Toponyme référent de l'unité d'enquête	Vocable de l'église	1 <sup>ère</sup> mention de l'église dans les textes*	Nombre de patronages	Dénomination des patrons
Ribeiros	Maria	1220	3	- Patrons - Desservants - Soldats, fils de <i>Guede</i>
Medelo	Martinho	1220	1	- Patrons
Cortegaça	João	1157	1	- Roi
Vinhos	Salvador	1220	1	- Patrons, paysans
Gamazãos	Eulália	1157	1	- Roi
Fornelos	Comba	1220	1	- Soldats, famille de <i>Lupa Moniz</i> de Fornelos
Estorãos	Tomé	1220	2	- <i>Petrus Gomecius</i> - <i>Martinus Gomecius</i>
(actuellement Fafe)	Eulália	1220	1	- Roi
(actuellement Fafe)	João	1258	2	- Patrons - Soldats
Armil	Martinho	1220	2	- Monastère de Pombeiro (par moitié) - Patrons (par moitié)
Antime	Maria	1120	1	- Soldats, fils et famille de <i>Pelagius Nuniz</i> et de <i>Guede</i>
São Gens	Gens	1158	1	- Fils et famille de <i>Gomecius Nuniz</i> , <i>Chamua Nuniz</i> et <i>Gomecius Gonsalvus</i>
Quinchães	Martinho	1220	2	- Patrons - Soldats
Moreira	Martinho	1059	1	- Santa Maria de Guimarães

\* Les dates de première mention dans les textes s'appuient sur les relevés de COSTA, Avelino de Jesus da. *O bispo D. Pedro e a organização da arquidiocese de Braga*, Braga : Edição da Irmandade de S. Bento da Porta Aberta, 1997.

Annexe 2B – Liste des églises mentionnées pour le *judicatus* de Guimarães en 1258.

Toponyme référent de l'unité d'enquête	Vocable de l'église	1ère mention textuelle de l'église*	Nombre de patronages	Dénomination des patrons
Villa Fria	Salvador	-	1	- Santa Maria de Guimarães
Penacova	Martinho	-	2	- Patrons - Monastère de Pombeiro
Ribeira	Verissimo	-	3	- Soldats - Monastère <i>Ulvarie</i> - Patrons
Sella	Jorge	-	2	- Fils et famille de <i>Subgerius Reimondus</i> - Autres soldats de <i>Ferazibus</i>
São Mamede	Mamede	-	2	- Monastère de Mancelos - Monastère <i>Sanctus Martinus</i>
Regilde	Columba	-	2	- <i>Egidius Martinus</i> - Autres soldats
Louroza	Adriano	-	1	- Soldats de <i>Mugudos</i>
Barrosas	Estêvão	-	1	- Soldats de <i>Ferrazibus</i>
Caldas de Vizela	João Baptista	1220	2	- Roi - Patrons
Barrosas	Eulália	-	2	- Monastère de Costa - Patrons
(actuellement Vizela)	Faustino	1220	2	- Patrons - Desservants
Abação	Tomé	1220	1	- Chanoines de Santa Maria de Guimarães
(actuellement Vizela)	Paio	1220	2	- Patrons - Desservants
(actuellement Vila Cova)	Cristóvão	1220	2	- Fils et famille de <i>Menendus Alvoitz</i> de Guimarães
Polvoreira	Pedro	1220	2	- Patrons - Desservants
Tagilde	Salvador	1220	2	- <i>Egidius Martinus</i> - Autres soldats
Gêmeos	Maria	1220	1	- <i>Petrus Sujerius</i> ,

				chanoine de Guimarães
(actuellement Taboadelo)	Cipriano	950	2	- Patrons - Desservants
Infias	Maria	1220	1	- Juge de Guimarães
Pinheiro	Salvador	1220	1	- Patrons
Pentieiros (actuellement Taboadelo)	Eulália	1220	1	- <i>Petrus Sujerius</i> , chanoine de Guimarães
Calvos	Lourenço	1050	1	- Patrons
Caldas de Vizela	Miguel	1014	1	- Roi
Urgezes	Estêvão	1220	2	- Soldats d'Urgezes - Santa Maria de Guimarães
Infantas	Maria	1162	2	- Monastère de Santo Tirso - Patrons
Conde	Martinho	950	1	- Santa Maria de Guimarães
Gandarela	Salvador	-	2	- Monastère de Serzedelo - Santa Maria de Guimarães
(actuellement Selho)	Cristóvão	910	1	- Patrons

Toponyme référent de l'unité d'enquête	Vocable de l'église	1ère mention textuelle de l'église*	Nombre de patronages	Dénomination des patrons
Cerzedo	Miguel	1220	2	- Patrons - Desservants
Matamá	Maria	1058	2	- Patrons nommés <i>Mogueimes</i> - Chanoines de Guimarães
Fareja	Martinho	956	2	- Patrons - Chanoines de Guimarães
Mascotelos	Vicente	1216	1	- Santa Maria de Guimarães
Candoso	Martinho	1043	1	- <i>Johannus Curracus</i> et ses descendants
Gondar	João Baptista	1220	2	- Patrons - Chanoines de

				Guimarães
<b>Candoso</b>	Thiago	1043	1	- Santa Maria de Guimarães
<b>Creixomil</b>	Miguel	1059	1	- Santa Maria de Guimarães
<b>Selho</b>	Jorge	1220	2	- Monastère de Costa - Desservants
<b>Negrelos</b>	Miguel	1220	1	- Chanoines de Guimarães
<b>Garfe</b>	Cosme	1220	2	- Soldats - Desservants
<b>Souto</b>	Maria	1178	2	- Fils et famille de <i>Gomecius Petrus</i> de Souto - Patrons
<b>Gondomar</b>	Martinho	1220	1	- Patrons
<b>Riba de Ave (actuellement Prazins)</b>	Eufémia	1220	1	- Patrons
<b>Ponte</b>	João	911	1	- Santa Maria de Guimarães
<b>Corvite</b>	Maria	1220	1	- Fils et famille de <i>Menendus Petrus</i>
<b>(actuellement Selho)</b>	Lourenço	1220	1	- Fils et famille de <i>Petrus Alvitiz</i>
<b>Silvares</b>	Maria	1058	1	- Santa Maria de Guimarães
<b>Fermentões</b>	Eulália	1061	2	- Santa Maria de Guimarães (par moitié) - Patrons (par moitié)
<b>Prazins</b>	Tirso	1057	2	- Patrons - Desservants
<b>Azurem</b>	Pedro	1059	1	- Santa Maria de Guimarães
<b>Pencelo</b>	João Baptista	908	1	- Santa Maria de Guimarães (par moitié) - Patrons (par moitié)
<b>Nespereira</b>	Eulália	943	2	- Santa Maria de Guimarães - Chantre de Guimarães
<b>Pinheiro</b>	Mamede	-	2	- Santa Maria de Guimarães - Monastère de São Torcato
<b>Arões</b>	Romão	1220	2	- Patrons

				- Desservants
Arões	Cristina	1220	2	- Patrons - Famille de <i>Petrus Garcia</i> de Bragança
Golães	Eulália	1258	2	- Monastère de Santo Tirso - <i>Martinus Egidius</i>
Cepães	Mamede	1157	1	- Fils de <i>Egidius Velascus</i>
Atães	Maria	1059	2	- Monastère de Costa (par moitié) - Patrons (par moitié)
Mesão Frio	Romão	1059	2	- Santa Maria de Guimarães - Tabellion <i>Pelagius Johannis</i>
<b>Toponyme référent de l'unité d'enquête</b>	<b>Vocable de l'église</b>	<b>1ère mention textuelle de l'église*</b>	<b>Nombre de patronages</b>	<b>Dénomination des patrons</b>
Caíde (actuellement Atães)	Cristina	1059	1	- Patrons
Gominhães	Feliz	1059	2	- Patrons - Monastère de Souto
Rendufe	Romão	1220	1	- Patrons
Paços	Vicente	1220	1	- Patrons
Cerafão	Julião	1059	1	- Roi
Lobeira	Cosme	1059	3	- Filles de <i>Petrus Martinus Calvus</i> de Coïmbra - Fils et famille de <i>P. Pelagius Rubey</i> de Coïmbra - Fils et famille de <i>Majoria et Dordia</i>
Guimarães	Miguel	1216	1	- Santa Maria de Guimarães
Guimarães	Maria	-	1	- Roi
Guimarães	Paio	1216	1	- Santa Maria de Guimarães
Guimarães	Thiago	1121	1	- Roi

\* Les dates de première mention dans les textes s'appuient sur les relevés de COSTA, Avelino de Jesus da. *O bispo D. Pedro e a organização da arquidiocese de Braga*, Braga: Edição da Irmandade de S. Bento da Porta Aberta, 1997.

